

B.J.
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

DECRET N°93-714 DU 30 DECEMBRE 1993
MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.
portant inscription au tableau d'avancement
au titre des années 1990 et 1992 de
Madame SIBALY née MOUTOULA-MABIALA
(Monique), Inspecteur du Trésor des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Servi-
ces Administratifs et Financiers -SAF-
(Trésor).-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
(/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant Refonte du statut
général de la Fonction Publique ;
(/u le décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A
hiérarchie I ;
(/u le décret n°62/426 du 29 Décembre 1962 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret n°65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des fonctionnaires ;
(/u le décret n°71/247 du 26 Juillet 1971, modifiant le tableau
hiérarchique des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les
Contributions Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et rempla-
çant les dispositions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret
n°62/426 du 29 Décembre 1962 ;
(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n°62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échel-
onnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n°93/315 du 23 Juin 1993, portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n°93/318 du 24 Juin 1993, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des
intérim des Ministres ;
(/u le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'appro-
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des
situations administratives ;
(/u le décret n°90/726 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets
financiers, des avancements et des révisions des situations administratives ;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire
d'avancement réunie à Brazzaville, en date du 20 Novembre 1991 ;

DECRETE :

.../...

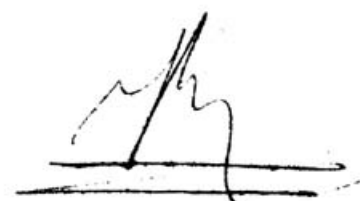
ARTICLE 1er.- ^{mit} Madame SIBALY née MOUTOULA-MABIALA (Monique) Inspecteur du Trésor de 4^e échelon des cadres de la catégorie A hiérarchique des Services Administratifs et Financiers -SAF- (Trésor) en service à la Trésorerie Paierie Régionale du Kouilou à Pointe-Noire, est inscrite au tableau d'avancement au titre des années 1990 et 1992 pour les 3^e et 4^e échelons de son grade à deux (2) ans.

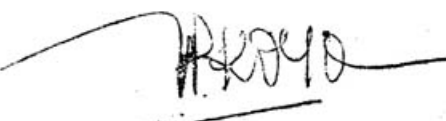
ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo (JORC) et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

BRAZZAVILLE, le 30 Décembre 1993

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Reforms
Administratives.


Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-


Jean Prosper KOYO.-

AMPLIATIONS:

- JORC.....1
- DGFP/DGCA.....2
- MEFRA.....1
- DGE.....2
- DGCA.....1
- TRESOR.....1
- E.P.R P/NOIRE.....1
- INTERESSEE.....1
- DOSSIER.....2
- DGFP/BST.....2
- Bureau des Archives.....2